

Note au Directeur Général du Port Autonome de Lomé, Coordonnateur Principat du Comité de travail sur l'Hydrographie, l'océanographie et la sécurité de la navigation maritime du Togo

Relative à la 12^e Conférence Hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHAtO)

1 – La 12^e CHAtO aura lieu à Lisbonne au Portugal, du 12 au 16 novembre 2012.

2 – La conférence aura pour centre d'intérêt l'atelier sur le renforcement de capacité sur la fourniture de services hydrographiques (Convention SOLAS Chap. V, Reg.9).

- Chaque pays propose des éléments pour structurer le contenu de l'atelier :
- Le CtHOSNM considère que cette formation va réinitialiser et engager les institutions impliquées dans l'hydrographie, l'océanographie et la sécurité de la navigation maritime à trouver les moyens pour argumenter sur l'effectivité d'un cadre légal renforcé face aux questions démultipliées sur l'état en mer et en zone côtière.
- Le CtHOSNM adhère à la proposition de la tenue de l'atelier de capacité sur l'hydrographie durant la 12^{ème} CHAtO dont le programme est celui des dernières conférences, marqué par la présentation des rapports nationaux.
- Le CtHOSNM suggère l'état des lieux sur les cours d'hydrographie en cours dans la sous région. Le bilan incitera les états membres à discuter de nouvelles innovations, voire la création d'un pôle de formation diplômante (Master : Ressources marines et sécurité maritime).
- Quels outils applicables de base doit disposer chaque pays pour améliorer, rendre performants ses atouts en matière de veille sur l'état des fonds marins ?
- les passages du SHOM dans les ports pour les besoins de la navigation doivent prendre en compte des exercices de levés hydrographiques des secteurs non encore hydrographiés.
- Est-il possible de réfléchir sur la fourniture conjointe de services hydrographiques pour minimiser les coûts individuels d'acquisition de grands moyens, de maintenance ou quel autre moyen régional pourra-t-on installer pour assurer la permanence de veille hydrographique ?
- Aurons-nous un kit d'application au sortir de ce cours de renforcement de capacité ?
- La piraterie siège dans les eaux territoriales assez ouvertes du golfe de Guinée. L'attention des Etats membres est au plus haut niveau pour éviter le désastre économique maritime. La CHAtO peut être à l'origine de formation juridique (ateliers de cours) pour les jeunes juristes sur le droit de la mer. Le SHOM et la CHAtO peuvent initier des services civils au sein des services militaires et de gendarmerie maritime des états membres comme on en trouve dans les pays européens. D'autres aspects liés à l'océanographie, la cartographie et l'hydrographie en étroite relation avec le droit maritime peuvent compléter le corpus de cette formation prise en charge par l'IHO, la CHAtO et le SHOM.
- L'hydrographie et les ressources infrastructurelles en mer, base d'une biodiversité, sont à considérer comme des Aires Marines Protégées. Nous proposerons à l'atelier cette opportunité dans le golfe de Guinée d'installer et d'ancrer des bouées le long du gazoduc entre le Nigeria et le Ghana avec des embranchements au Togo et au Bénin (bien entendu en accord avec la société d'exploitation).

- Dans ce contexte (Hydrographie et environnement), l’installation et l’ancrage des bouées à équipements de lecture des variables atmosphériques et océaniques et de sécurité peuvent constituer un projet avec formation de cadres biologistes marins (il en manque dans la sous région) constituant la masse critique pour les Aires Marines Protégées. Cet engagement peut mettre en partenariat la COI, l’IHO et les services hydrographiques de la France, Angleterre, Portugal et Espagne.
- De nouvelles coopérations hydrographiques et marines en matière de levé hydrographique s’ouvrent à nos pays : la Chine, le Japon, la Corée. Le cas de la coopération entre la Chine et le Nigeria dans le cadre du levé bathymétrique du plateau continental. Que pensent les états membres et la France, l’Espagne, le Portugal et l’Angleterre ?
- - Les catastrophes marines ; quelles stratégies pour les états membres. La conférence de Monaco apporte-t-elle de réelles applications, matériels et outils aux Etats membres ?
- - Le levé bathymétrique de petits fonds intéresse les pays où les milieux aquatiques sont potentiels : le CGILE et le SHOM pourraient engager un cadre d’entente à cet effet. Le CGILE dispose d’un Fish Finder, un matériel de levé bathymétrique à faisceau laser.
- Le profileur de courant fourni par le SHOM est panne. Nous recherchons une solution de mise en route. Nous discuterons avec le SHOM.
- Le rapport national période 2010-2012 est engagé ; les parties prenantes du CtHOSNM sont invitées à fournir leur rapport d’activités, particulièrement : le PAL (Direction technique et la Capitainerie), la Marine nationale, le CGILE, la Gendarmerie maritime, la Direction des Affaires maritimes.
- Le SHOM a adressé au Directeur des Affaires maritimes un rapport sur le suivi de l’arrangement administratif entre la France et le Togo signé le 3 décembre 2008. Il est demandé au chargé de faire la lecture et de tirer les enseignements pour action, notamment la nomination d’un chargé des données cartographiques.
- Le SHOM demande au Togo de communiquer les résultats des levés et travaux entrant dans la cadre de l’extension du port devant figurer sur les cartes marines (plans et bathymétrie de la darse et de ses approches et plans détaillés de construction du terminal à conteneurs). Ces informations sont nécessaires pour la mise à jour des cartes marines et ouvrages nautiques.
- Le SHOM a fourni au Togo les 3 CD Rom comportant les images géoréférencées, secteurs Lomé et Kpémé. Il est indiqué que le segment central sera fourni avant la fin de l’année ou au début de 2013. Le CGILE a reçu une copie pour exploitation dans un SIG.
- Nous sommes en possession des dernières cartes élaborées, publication 2011 ; transmises par le Commandant de la Marine de France à Lomé.
- Je suggère à votre attention une réunion du CtHOSNM le mercredi 31 octobre 2012.
- Je vous propose que le Togo soit encore présent à la 12è CHAtO en qualité de pays associé.
- Comptant sur la Direction générale du port pour la prise en charge d’une délégation à cette conférence portant atelier sur le renforcement de capacité sur la fourniture des services hydrographiques.
- La composition suggérée (8 membres) est la suivante :
- La Direction Générale du Port (3 membres – DG/DT/Capitainerie)
- Le CGILE (1 membre)
- La Marine nationale (1 membre)

- La Gendarmerie maritime (1 membre)
- La Direction des Affaires Maritime (1 membre)
- La Coopération militaire de France (1 membre)
- Il vous est demandé de communiquer la liste officielle de la délégation du Togo à la date du 28 septembre 2012. Le rapport national suivra.

Professeur Adoté Blim Blivi
Coordonnateur Technique du CtHOSNM

25/09/2012